

SAMSUNG

Conditions de participation Promotion Samsung Passeport Musées Suisses

L'organisateur de la **promotion Samsung Passeport Musées Suisses** est la société Samsung Electronics Switzerland GmbH, Giesshübelstrasse 30, 8045 Zurich, Suisse (ci-après dénommée «Samsung»).

1. Dans le cadre de la promotion **Samsung Passeport Musées Suisses**, les participants reçoivent un bon pour un Passeport Musées Suisses d'un an pour toute la famille (2 adultes et enfants < 16 ans) d'une valeur de CHF 288.– à l'achat d'un téléviseur Samsung The Frame ci-dessous. Plus d'informations sur le Passeport Musées Suisses sur <https://www.museumspass.ch/fr/>.
2. L'offre promotionnelle est valable exclusivement pour l'achat d'un des produits Samsung suivants, livrés par la société Samsung Electronics Switzerland GmbH aux revendeurs agréés Samsung dont le siège est en Suisse ou au Liechtenstein:

Téléviseurs The Frame:

UE43LS003 (43")

UE55LS003 (55")

UE65LS003 (65")

3. L'offre est limitée à une participation, avec un appareil par ménage.
4. La condition pour recevoir le bon d'achat pour le Passeport Musées Suisses est l'achat d'un des téléviseurs The Frame ci-dessus pendant la période de promotion.
5. La **période de promotion** s'étend du 5 au 25 mars 2018 inclus. La date de l'achat est confirmée par le justificatif d'achat. Les participations pour des achats effectués en dehors de la période de promotion ne seront pas prises en compte.
6. Le bon doit être utilisé avant le 31 décembre 2019. Pour ce faire, il suffit de le compléter et de l'envoyer à Passeport Musées Suisses (Heinrichstrasse 177, 8005 Zurich). Le bon ne peut pas être prolongé. Les bons envoyés après le 31 décembre 2019 ne seront pas pris en considération. Le Passeport Musées Suisses est valable un an à compter de l'échange du bon.
7. Sont autorisés à participer les clients finaux (clients achetant des produits pour leur usage personnel) domiciliés en Suisse ou au Liechtenstein. Sont exclus de la participation les membres du personnel de Samsung et des sociétés associées ainsi que les membres de leur famille.
8. Si toutes les conditions de participation sont remplies, le bon pour le Passeport Musées Suisses sera remis au participant en même temps que le téléviseur commandé dans un délai d'une semaine (livraison jusque sur le trottoir).
9. En cas de restitution de l'appareil (annulation du contrat de vente), le client perd son droit à bénéficier du bon pour le Passeport Musées Suisses.
10. Samsung se réserve le droit de déclarer nulles les participations incomplètes ou qui ne sont pas conformes aux présentes conditions de participation.

11. Samsung se réserve le droit d'annuler, d'interrompre ou de clôturer prématurément la promotion en cas de défaillance technique ou pour toute autre raison majeure.
12. Samsung se réserve le droit de déclarer non valides les participations accompagnées de documents inexacts, trompeurs ou frauduleux et, le cas échéant, de prendre des mesures pénales contre les participants fautifs.
13. Les personnes participant à cette promotion acceptent les présentes conditions ainsi que la politique de confidentialité locale de Samsung (disponible à l'adresse <http://www.samsung.com/ch/info/privacy/>).
14. Cette promotion est soumise au droit suisse. Le for judiciaire est à Zurich.